**Projet de loi**

**– approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 16e reconstitution des ressources de l’Association inter­nationale de développement**

**– portant modification de la loi du 22 décembre 2006 relative à la participation du Luxembourg à l’Initiative d’allégement de la dette multilatérale (ci-après « IADM ») et à la 7e reconstitution des ressources du Fonds International de Développement Agricole ajustant la contribution du Grand-Duché de Luxembourg à l’IADM**

Le présent projet de loi a pour objet, en premier lieu, d’actualiser les engagements du Luxembourg auprès de l’Association internationale de développement (AID) et, en deuxième lieu, d’ajuster la contribution du Grand-Duché de Luxembourg à l’Initiative d’allégement de la dette multilatérale (IADM).